



## OBJECTIF(S)

- Bien connaître la réglementation et le dispositif TRACFIN, ainsi que ses applications auprès des professionnels de l'immobilier.
- Appréciation du risque de blanchiment, la mise en place d'outils de prévention et leur utilisation au quotidien.
- Comprendre les risques et mécanismes à travers des cas pratiques.

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier.

**Prérequis** : aucun.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel trilingue spécialisé en transaction immobilière

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 130 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 190 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - QU'EST-CE QUE TRACFIN ?

- Le dispositif légal et réglementaire anti-blanchiment
- Blanchiment ?
- Pourquoi l'immobilier ?
- Quelles sont les obligations pour les professions immobilières ?

### II - LA VIGILANCE ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- Permettre aux professionnels de l'immobilier d'apprécier en fonction de l'opération envisagée le degré de risque de blanchiment et s'en prémunir
- Cartographie des risques
- Les moyens et les outils répondant à la vigilance
- La mise en place d'une organisation interne et d'un process adapté

### III - LA VIGILANCE ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- La fraude fiscale
- Les flux financiers
- Transactions à risque
- Investissements locatifs
- Autres cas...

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap